



MRC DE L'ÉRABLE

OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ DE PROJET EN HABITATION

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Située dans la région Centre-du-Québec, la MRC de L'Érable est un organisme supramunicipal qui regroupe 10 municipalités. D'une superficie de 1 287,86 km² et comptant plus de 24 500 citoyens, le territoire peut compter sur une belle dynamique rurale et urbaine. L'Équipe de la MRC de L'Érable est composée d'une soixantaine d'employés dévoués au développement et au rayonnement de la région.

DESCRIPTION DU MANDAT

Sous l'autorité du directeur de l'aménagement et de concert avec l'équipe de professionnels de la MRC (aménagement, développement du territoire, développement des communautés), le **chargé de projet en habitation** aura pour rôle d'animer et d'arrimer l'ensemble des acteurs du territoire de la MRC dans le but d'établir une stratégie en matière d'habitation et de capacité d'accueil.

Il s'assurera d'élaborer un plan d'action régional de développement d'habitation et de le coordonner de concert avec les partenaires concernés. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un projet régional visant l'optimisation de la capacité d'accueil du territoire notamment en réponse aux impacts du développement de la filière batterie dans la région du Centre-du-Québec.

COORDONNÉES

Afin d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'adresse suivante : emploi@erable.ca

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assurer la concertation des acteurs concernés ou ayant un rôle à jouer en lien avec la problématique du manque d'habitation (municipalités locales, SHQ, partenaires locaux et organismes, professionnels de la MRC et des municipalités), et des autres problématiques liées à la capacité d'accueil (ex. : garderies, écoles, etc) ;
- Mettre en place, animer et coordonner les travaux d'un comité en lien avec l'habitation et la capacité d'accueil du milieu ;
- Accompagner les municipalités locales pour connaître et répondre à leurs besoins en matière d'habitation et de capacité d'accueil ;
- À partir du portrait régional sur l'habitation et des besoins identifiés dans le milieu, coordonner la réalisation d'un plan d'action territorial ;
- Assurer la mise en place d'initiatives visant à stimuler le développement de l'habitation sur le territoire ;
- Concevoir des outils ou guides à l'intention des municipalités locales pour les supporter dans le développement de nouvelles habitations sur leur territoire ;
- Participer à la concertation régionale avec les autres MRC du Centre-du-Québec dans le cadre du chantier habitation.

PROFIL DU POSTE

Formation et exigences requises

- Détenir un baccalauréat en administration des affaires, en gestion de projets, en urbanisme, développement régional ou autre domaine pertinent ;
- Détenir un minimum de 3 ans d'expérience dans un domaine pertinent ;
- Expérience dans le domaine municipal un atout ;
- Faire preuve d'une excellente maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- Posséder une automobile et détenir un permis de conduire valide (déplacements occasionnels dans les municipalités et pour les rencontres régionales) ;
- Bonne connaissance de la suite MS Office.

Compétences recherchées

- Détenir d'excellentes **capacités à mobiliser et concerter** des acteurs d'horizons variés autour d'une vision et d'objectifs communs ;
- Manifester un grand sens de l'initiative, de la créativité et du leadership ;
- Avoir le souci du détail, de la planification et le sens de l'organisation ;
- Être en mesure de naviguer dans un environnement relativement complexe ;
- Faire preuve d'une grande autonomie ;
- Avoir une bonne gestion du temps et des priorités.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Statut de l'emploi : Temps plein (35 heures par semaine) ;

Contrat à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2027 ;

Lieu de travail : Plessisville (télétravail en mode hybride possible jusqu'à 3 jours/semaine) ;

Entrée en poste : Dès que possible ;

Salaire : Selon la politique en vigueur (Entre 63 993\$ à 78 941\$) ;

Conditions de travail :

- Gamme complète d'assurance collective,
- régime de retraite à prestations déterminées,
- 8 jours de congés mobiles annuellement,
- politique de vacances intéressante,
- ambiance de travail favorable à l'épanouissement professionnel et personnel,
- club social, etc.

À la MRC de L'Érable, la collaboration est au centre du développement professionnel. Être employé à la MRC, c'est aussi bénéficier d'une conciliation travail et vie personnelle imbattable, c'est-à-dire une flexibilité d'horaire, plusieurs congés mobiles, sans compter les congés du vendredi après-midi!